

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION

DE VIVRE AU LYS



Chers amis adhérents,

Le moment tant attendu de la fête du Centenaire de la création du Domaine du Lys-Chantilly en 1925 a donc eu lieu !

Un an que nous y pensions, quatre mois que nous y travaillions d'arrache pied.

Menacée tout au long de la semaine dernière par des prévisions météo inquiétantes, elle s'est finalement déroulée ce samedi 13 septembre dans d'excellentes conditions.

Plus de 170 personnes étaient présentes dont une bonne cinquantaine n'étaient pas adhérents de Vivre au Lys. Ceci tend à prouver que notre communication massive constituée de distribution de flyers et d'affichage dans les abri-bus du Lys s'est révélée efficace.

Dans mon discours de bienvenue aux participants j'ai tour à tour :

1 : développé les visions prophétiques qu'avait eues Léon Manin en créant le Domaine du Lys à l'orée des Années Folles.

2 : salué le travail des Syndics, lesquels ont permis par leur engagement bénévole tout au long de ces 100 ans d'existence de nous transmettre un Domaine conforme à sa destination initiale en lui conservant son caractère forestier.

3 : remercié vivement notre Maire, Nicolas Moula, pour l'aide apportée en soutenant notre programme de festivités.

Celles-ci débutèrent par un apéritif champagne et un punch toujours apprécié, suivi d'un buffet dînatoire de très grande qualité proposé par OseRéception, traiteur résidant dans le Lys.

En milieu de soirée, l'Association « Entrons dans la Danse » dirigée par sa dynamique chorégraphe, Madame Stéphanie Pérignon, nous offrit un remarquable spectacle baptisé, cela va sans dire : « Les Années Folles », qui vit se produire 25 danseuses admirablement bien costumées dans une suite de tableaux où se mêlaient rythme et ambiance cabaret.

La soirée reprit ensuite avec un bal orchestré par la chanteuse Bérénice et ses 5 musiciens qui alternèrent airs des années 20 et morceaux plus récents.

Il est à noter que de très nombreux participants s'étaient costumés en tenues des Années Folles, ce qui nous permit de conclure cette belle soirée par un concours d'élégance, remporté par un jeune couple qui se vit offrir un Magnum de Champagne.

Une publication spéciale de ma lettre aux adhérents rassemblant de nombreuses photos de cette fête sera éditée ultérieurement après regroupement de celles-ci.

Merci à ceux d'entre vous qui ont pris des photos et acceptent qu'elles puissent figurer dans cette publication et également sur notre site en illustration, de nous les envoyer de préférence par mail à : vivreaulys@gmail.com.



A peine les lampions de la fête étaient-ils éteints qu'il a fallu aux membres du Bureau se remettre à la tâche afin de proposer d'ici à la fin de l'année de nouvelles propositions de manifestations.

En voici un aperçu chronologique :

1 : Tout d'abord, et cela dès **samedi prochain 20 septembre**, Eric Duquesnoy, administrateur de Vivre au Lys, organise, en collaboration avec Veerle Duquesnoy, son épouse, spécialisée dans l'accompagnement des personnes atteintes de cancer à travers la Société Intermède Cancer, dans les locaux de l'ASA du Lys, situé au square d'Aumale, 39 ter Grande Avenue, un « atelier » destiné à sensibiliser les femmes sur le cancer du sein et surtout de sa prévention par l'apprentissage de l'autopalpation à l'aide d'une démonstration sur buste dédié.

Aucune inscription préalable n'étant requise, les personnes intéressées pourront se rendre directement dès 14 heures au square d'Aumale.

2 : Ensuite, dans le cadre des manifestations liées à Octobre Rose, une conférence-débat sera organisée **le vendredi 10 octobre** à partir de 19 heures au Foyer Culturel de Lamorlaye.

Elle aura pour thème : GERER L'APRES CANCER et sera animée par le Professeur Rémy Salmon en présence de nombreux médecins spécialisés notamment en oncologie.

Bien qu'organisé par Vivre au Lys, notamment en la personne de Jacques et Brigitte Morel, elle sera largement ouvert à tout public.



3 : Dès le vendredi suivant, soit **le 17 octobre**, se tiendra à partir de 19 heures dans la salle du rez de chaussée du Foyer Culturel, notre Assemblée Générale Ordinaire amenée à délibérer sur les comptes de l'exercice 2024 / 2025 qui s'est terminé le 31 août 2025.

La convocation à cette AG vous parviendra d'ici fin septembre.

Elle revêt cette année un caractère particulièrement important puisque le mandat de 5 administrateurs arrive à échéance.

Je saisis donc l'opportunité de cette lettre pour lancer un appel à la bonne volonté des adhérents que vous êtes pour postuler à un poste d'administrateur.

Le nombre d'adhésion à Vivre au Lys a plus que doublé au cours des 4 dernières années et le nombre d'administrateurs reste désespérément bloqué à 9 !

La charge de travail pour ceux ci devient importante, et nécessite d'être répartie sur un plus grand nombre. Il est donc souhaitable que d'autres bénévoles nous rejoignent si l'on veut conserver à l'Association le dynamisme et la créativité dont elle fait preuve.

Je compte donc sur vous pour nous adresser d'ici le 17 octobre une lettre de candidature motivée, voire à vous proposer spontanément au cours de l'AG.

4 : Toujours dans le cadre des festivités liées au 100 ans du Lys, l'Association participera à la journée du **samedi 22 novembre** au cours de laquelle aura lieu l'inauguration de la mini-foret dans le parc du square d'Aumale, en y proposant son troc de plantes semestriel, à présent bien rodé. Un flyer spécifique est en cours de réalisation, qui vous rappellera les modalités de cette manifestation.

5 : Enfin, et cela pour le début de l'année 2026, il vous sera proposé notre traditionnelle Galette des Rois, tandis qu'un apéro kiosque spécial dédié à la connaissance et à la dégustation des vins se profile à l'horizon du prochain printemps.

De tout cela j'aurai l'occasion de vous reparler dans mes prochaines lettres d'information.

Pour conclure cette lettre de rentrée, vous voyez donc que nous vous offrons pour les mois à venir de nombreuses rencontres amicales, ce qui est l'un des objectifs premiers de Vivre au Lys.

Je ne puis donc que vous exhorter à renouveler, sans plus tarder, votre adhésion à l'Association pour l'exercice 2025 /2026 qui a déjà commencé depuis le 1er septembre.

Les conditions en restent inchangées, à savoir :

- cotisation de renouvellement fixée à 40 euros par famille.
- bonus de 20 euros offert pour tout parrainage d'un nouvel adhérent.

En espérant donc vous retrouver dans cette belle Association qu'est Vivre au Lys, je vous adresse mes plus amicales salutations.

Jean-Louis Baduel
Président de Vivre au Lys

VIVRE AU LYS DONNE DE LA VIE AU LYS